RÉUNION DU 1er JUILLET 2021

SÉANCE DU JEUDI 1er JUILLET 2021

RÉUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-un et le 1^{er} juillet à 10 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Michel CAUSSE, Doyen d'Âge du Conseil départemental.

M. CAUSSE - Chers amis, chers collègues, Mesdames et Messieurs ici présents, je vous salue et vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle où doit se tenir ce matin la séance d'installation du Conseil départemental de l'Aveyron, suite aux récentes élections des 20 et 27 juin derniers.

Vous pouvez, à juste titre, vous poser la question de l'identité de l'illustre inconnu qui s'adresse à vous actuellement et de la raison pour laquelle il occupe ce siège prestigieux. Je vous donne tout de suite les réponses. Je m'appelle Michel Causse, je suis maire de Réquista, tout nouvellement élu Conseiller départemental du canton des Monts du Réquistanais, Doyen d'âge (74 ans) de cette assemblée et, comme le stipule le Code général des collectivités territoriales, chargé en tant que tel de présider la séance d'installation du nouveau Conseil départemental.

Être à la fois le doyen d'âge et nouvel élu me place dans une situation paradoxale qui ne me permet pas de vous infliger le discours classique, style Troisième République, avec envolées lyriques, références historiques et anecdotes humoristiques ayant pour sujet la vie de cette noble assemblée.

Rassurez-vous, ma mission sera éphémère et se terminera avec l'élection du nouveau Président du Conseil départemental.

Mon expérience de médecin gériatre me rappelant qu'à mon âge on n'est sûr que de la seconde où l'on respire, je vais donc rapidement et plus sérieusement ouvrir cette séance en vous félicitant toutes et tous pour votre élection et en étant certain que vous aurez à cœur d'élire

comme Président celui qui, en votre âme et conscience, vous paraîtra le plus apte à assumer cette fonction.

Pour terminer et en votre nom, permettez-moi de saluer la mémoire de nos collègues disparus dans le courant du mandat précédent, tout simplement en les citant : M. Bernard Saules, Mme Simone Anglade, M. Jean-Marie Pialat.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements...)

Je vais donc maintenant procéder à l'appel par ordre alphabétique :

M. Vincent Alazard, Mme Annie Cazard, M. André At, Mme Brigitte Mazars, Mme Magali Bessaou, M. Jean-Luc Calmelly, Mme Monique Aliès, M. Christophe Laborie, M. Jacques Barbezange, Mme Virginie Firmin, M. Hélian Cabrolier, Mme Graziella Piérini, Mme Michèle Buessinger, M. Christian Tieulié, M. Bertrand Cavalerie, Mme Cathy Mouly, M. Christian Naudan, Mme Christine Presne, M. Jean-Claude Anglars, Mme Francine Lafon, M. Claude Assier, Mme Hélène Rivière, M. Jean-François Galliard, Mme Karine Orcel, Mme Nathalie Puel, Mme Dominique Gombert, M. Jean-Philippe Sadoul, Mme Nadine Fraysse, M. Arnaud Viala, M. Arnaud Combet, Mme Sarah Vidal, M. Serge Julien, Mme Émilie Saules-Le Bars, Mme Valérie Abadie-Roques, M. Jean-Philippe Abinal, M. Sébastien David, Mme Émilie Gral, Mme Kateline Durand, M. Edmond Gros, M. Sylvain Couffignal, Mme Nathalie Dugast, Mme Stéphanie Bayol M. Éric Cantournet, M. Jean-Pierre Masbou, Mme Gisèle Rigal.

Je constate donc que le quorum est atteint.

1/ ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. CAUSSE - Nous allons procéder à l'élection du Président du Conseil départemental en application des dispositions des articles L.3122-1 et L.3122-3 du Code général des collectivités territoriales.

J'appelle Émilie Gral, plus jeune membre de l'Assemblée, à venir à la tribune pour siéger en tant que Secrétaire de séance.

J'invite désormais les candidats à la présidence à se manifester.

Sont candidats: M. Arnaud Viala, et?....

Done, M. Arnaud Viala est unique candidat.

M. Arnaud Viala, voulez-vous prononcer un court discours pour présenter votre candidature ?

M. VIALA - Non.

M. CAUSSE - Nous sommes désormais prêts... Mme Vidal?

Mme VIDAL - Merci M. le Président. Simplement pour informer les membres de l'Assemblée que les élus de gauche ne présenteront pas de candidat et s'abstiendront sur le vote.

M. CAUSSE – Je vous remercie. Nous sommes désormais prêts à procéder au vote pour l'élection du Président. C'est une élection qui peut se dérouler en trois tours, les deux premiers à la majorité absolue de l'effectif du Conseil départemental, soit 24 voix au moins, et le troisième tour à la majorité relative.

Je vais appeler chaque conseiller départemental par ordre alphabétique des cantons afin que chacun puisse prendre une enveloppe et les bulletins de vote. Il se rendra ensuite à l'isoloir, déposera l'enveloppe dans l'urne et signera la feuille d'émargement.

Je vous rappelle que le vote est secret. À ce titre, vous devez vous munir de plusieurs bulletins avant d'aller à l'isoloir. En cas de procuration, je vous précise que vous devez me la remettre avant de procéder au vote et j'en donnerai lecture à haute voix.

Nous pouvons donc commencer la procédure de vote.

(M. Causse appelle les conseillers départementaux à voter par ordre alphabétique des cantons)

(Le vote est clos).

M. CAUSSE – Une demande de prise de parole?

M. GROS – En tant que médecin, je suis assez surpris de voir que la majorité des personnes ne porte pas le masque, je ne comprends pas pourquoi on se dispense de cette barrière alors qu'on demande à la population de faire attention dans les espaces fermés. Je pense qu'en tant qu'élus on pourrait quand même donner l'exemple. Merci.

M. CAUSSE – Je vous remercie de cette remarque. En tant que médecin moi aussi, je pense que personnellement je suis à une distance assez raisonnable, vous êtes d'accord, et on ne va pas mesurer au centimètre près, mais il me semblait que c'était possible de ne pas le porter. Maintenant, il est bien évident qu'on autorise ceux qui voudraient le remettre à le faire.

Tous les conseillers départementaux ayant voté, nous allons procéder au dépouillement. J'appelle pour ce faire des volontaires pour être scrutateurs. Mme Vidal et M. Abinal!

Je procède à l'ouverture de l'urne et dépose les enveloppes sur la tribune afin de les compter.

Il y a 46 enveloppes.

Je vais procéder à leur ouverture et énoncerai à haute voix le nom figurant sur le bulletin. Le secrétaire consigne les voix obtenues par chaque candidat sur le procès-verbal.

(Dépouillement des votes)

M. CAUSSE - Le dépouillement est désormais terminé.

Je vais procéder à la lecture des résultats : M. Viala a obtenu 24 voix...

(Brouhaha dans l'hémicycle...)

Pardon, M. Viala a obtenu 34 voix et il y a 12 votes blancs.

(Applaudissements...)

Comme il m'est très douloureux de quitter ce siège, je vais quand même déclarer M. Arnaud Viala élu à la majorité absolue au premier tour, et je l'invite à venir prendre la présidence du Conseil départemental.

(Applaudissements...)

M. VIALA - Merci Michel, merci M. le Président de séance, merci à Émilie de l'avoir assisté, merci aux scrutateurs.

Merci à vous tous Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, je salue également les maires, adjoints, conseillers municipaux, élus et anciens élus que je sais nombreux dans ces coursives et ces travées et dont la présence me touche particulièrement. Je salue les conseillers régionaux nouvellement élus, chère Anne-Claire et cher Jean-Philippe. Je salue les sénateurs de l'Aveyron avec une mention particulière à toi Alain, qui as été, es et resteras un proche parmi les proches. Je salue Mesdames et Messieurs les Chefs de service, agents de la collectivité et des structures associées et partenaires. Je salue les représentants de la Presse et je vous salue tous, Mesdames et Messieurs.

Pourquoi le cacher ? Ce moment est marqué par une grande émotion, mais je vais essayer de la maîtriser.

Mon premier mot, je l'adresse en toute sincérité et du fond du cœur à nos concitoyens aveyronnais. Ce sont eux et eux seuls qui ont décidé et je leur dis en toute simplicité « merci ».

Merci de faire vivre notre démocratie mieux qu'ailleurs dans cette période si tourmentée que nous traversons.

Merci d'avoir accompli votre devoir civique les 20 et 27 juin derniers pour désigner vos Conseillers départementaux.

Merci d'avoir pris le temps de l'échange et de l'écoute pendant la campagne électorale afin de débattre des enjeux d'une élection qui vous concerne, qui nous concerne tous dans notre quotidien.

Merci enfin d'avoir soutenu et porté le projet de « l'Aveyron pour tous » que nos candidats vous ont présenté partout dans le département. Votre confiance nous honore. Elle m'oblige aujourd'hui comme hier et aussi parce que vous me l'avez donnée et renouvelée sans interruption depuis plus de vingt ans dans des fonctions diverses et que je me lève tous les

matins avec pour seul objectif d'en être digne et de faire en sorte que chaque seconde de mandat soit utile pour vous.

Je veux en second lieu, et dans le droit fil de ces premiers remerciements, adresser mes félicitations et un salut républicain à chacune et chacun des 45 conseillers départementaux qui sont aujourd'hui réunis ici à l'Hôtel du Département à mes côtés.

Vos engagements vous ont conduits à être candidats pour la première fois ou pour renouveler votre bail et, en notre nom à tous, je salue cette volonté ainsi que celle de nos remplaçants qui ont beaucoup œuvré à nos côtés pendant ces semaines de débat électoral et qui tiennent une place particulière sur nos territoires.

J'ai aussi une pensée pour les candidats qui n'ont pas été élus, mais qui ont choisi de se mettre en avant, de se mettre en danger, de s'exposer aux avis, aux critiques et de donner de leur temps et de leur énergie pour faire vivre le débat public.

Je veux enfin adresser aux conseillers départementaux sortants qui quittent cet hémicycle, soit qu'ils aient fait le choix de ne pas se représenter, soit que les électeurs en aient décidé autrement, des remerciements pour le travail qu'ils ont accompli pour l'Aveyron et les Aveyronnais, et m'associer à l'hommage rendu par Michel Causse à nos collègues disparus au cours de la précédente mandature.

Restaurer de la confiance dans notre démocratie et nos institutions, c'est aussi savoir dire parfois et reconnaître souvent que s'engager n'est pas facile, que pour beaucoup c'est même exclu car l'engagement est synonyme de nombreux renoncements, et que quand la dureté des contraintes et des coups de griffe finit par l'emporter c'est notre démocratie et nos libertés qui sont en péril. Il nous faut des élus et des candidats aux élections et il nous revient de transmettre cette fibre aux générations montantes. Nous nous y emploierons de toutes nos forces.

À ce sujet, je m'autorise enfin une première, unique et donc dernière, mais ferme mise au point. Cette élection, n'en déplaise à ceux qui ont tout fait pour le donner à penser et le mettre artificiellement en scène, est tout sauf un combat de chefs ou une guerre de clans. Je n'ai jamais eu cette vision de la politique et je ne commencerai pas aujourd'hui. C'est tout sauf une division d'une grande famille de la droite et du centre. C'est même, je crois pouvoir le dire, tout le contraire. C'est tout sauf un effet de groupe, comme j'ai pu le lire ce matin. C'est avoir bien peu de considération pour les Aveyronnais et leurs représentants que de s'exprimer ainsi.

La cohésion, à commencer par celle interne au binôme que constitue chaque couple de Conseillers départementaux, celle d'un groupe politique, fût-il majoritaire, ne se décrète pas. Elle se construit et elle s'entretient patiemment à chaque instant, dans le respect des personnalités. Elle repose d'abord et avant tout sur une vision débattue, partagée, soumise à l'approbation. La cohésion est l'affaire de tous, mais elle est la responsabilité du chef qui doit

tout faire pour l'assumer. Il ne peut pas ne rien voir venir de son effritement. Il n'en a pas le droit, surtout lorsque des signaux répétés, concordants et explicites lui sont adressés.

Je m'en tiens là, les Aveyronnais ne s'y sont pas trompés et ont fait le choix de l'honnêteté, de la transparence, de la droiture, de la constance, sans alliances de circonstance ou tentatives d'alliances de circonstance contraires à leurs directives souveraines. Ils ont fait le choix d'un projet et d'une équipe pour le porter.

C'est désormais à cela que nous consacrerons toute notre énergie en ne regardant que devant nous et avec tous ceux qui auront à cœur de contribuer à cette dynamique.

Notre constat est à la fois simple et extraordinairement stimulant : l'Aveyron a de magnifiques atouts que la crise sanitaire et économique qui frappe le monde, paradoxalement, ne fait que renforcer par comparaison à d'autres territoires.

L'Aveyron a de nombreux défis à relever sans attendre si nous voulons être au rendezvous de notre destin et ne pas nous laisser distancer par ceux qui tireraient plus vite et verraient plus loin. L'Aveyron, comme il l'a toujours fait, doit d'abord et avant tout compter sur ses propres forces, ses propres actions, ses propres projets pour se hisser vers le haut. Nous le croyons fermement. C'est à partir du terrain que naissent les plus belles initiatives, c'est en les soutenant que l'on permet à des acteurs et à un territoire de réussir. C'est pour cela que le Conseil départemental a un rôle majeur à jouer dans l'avenir de notre département.

Aujourd'hui, plus que jamais, face à ce tableau, nos propositions sont nombreuses. Nos ambitions sont immenses. Elles sont toutes tournées vers trois objectifs complémentaires sur lesquelles nous ne lâcherons rien. Le premier, c'est de contribuer à permettre que chaque Aveyronnais réussisse sa vie à chacune de ses étapes. Dans les toutes prochaines semaines, l'Assemblée départementale débattra de très nombreuses innovations dans nos politiques de solidarité et d'emploi, avec des propositions nouvelles pour nos aînés, pour les Aveyronnais en situation de handicap, pour les familles et pour les jeunes.

Le Conseil départemental est au carrefour de nos vies quotidiennes. Dans chaque canton, aux côtés de chaque acteur, un vent de modernité et d'innovation va souffler sur ces politiques afin d'apporter du mieux en matière de services, d'animation, d'accès à l'emploi, au logement, aux solidarités en cas de coup dur. Notre volonté est de faire vibrer chaque recoin de notre département et dans chaque Aveyronnais la fibre de l'action, du dépassement de soi, de l'effort et du projet qui nous caractérise tous et qui fait de nous des Français que l'on apprécie pour leurs valeurs et leur sens du travail bien fait.

Le deuxième objectif, c'est de faire rayonner partout notre département. Loin des images champêtres et parfois un peu figées que certains veulent encore nous coller sur le dos, nous voulons faire de l'Aveyron un territoire moderne, conquérant, innovant, prêt à affronter les défis du 21 ème siècle et à y tenir une place clé.

Parler aux jeunes, leur permettre de s'accomplir en Aveyron, attirer des actifs, des touristes, des entreprises est le combat permanent de nombreux acteurs. Nous serons à leurs

côtés pour décupler l'effort avec des outils repensés, des partenariats inédits et des actions complètement nouvelles. Sans rien renier de nos traditions et de nos racines, nous allons entrer de plain-pied dans la modernité qui fera de l'Aveyron le parfait étendard de l'excellence et de l'avant-gardisme. De nombreux Aveyronnais ont été, sont pionniers dans leurs domaines entrepreneuriaux, associatifs, sportifs, etc. Nous voulons ensemble faire de notre département un territoire qui gagne.

Le troisième objectif, c'est de hisser l'Aveyron dans la cour des grands en contribuant à le doter d'équipements et d'infrastructures d'avenir. Notre développement en dépend et la politique d'investissement du Conseil départemental sera à la hauteur des enjeux. Nos choix se feront aussi avec la ligne de mire de la soutenabilité des efforts budgétaires et la prise en compte du défi du développement durable. L'Aveyron, son agriculture, ses paysages, ses richesses naturelles et patrimoniales sont des joyaux dont nous assurerons dans chaque décision que nous prendrons, non pas la simple préservation, mais l'essor, l'éclosion et le développement.

Chacun l'aura compris, notre ambition est grande et nos projets sont nombreux et structurants. Nous voulons réussir et ne pas perdre une seule seconde pour atteindre ce but.

Nous avons aussi une méthode pour y parvenir. En premier lieu, nous voulons proposer que le Conseil départemental devienne le carrefour des énergies positives au service de notre département en faisant en sorte que chaque élu, tous les élus qui le désirent, puisse participer à ce grand projet. À cet égard, je proposerai dans les tout prochains jours de nouvelles modalités de gouvernance de notre assemblée, mais je peux d'ores et déjà annoncer ici ce matin que nous offrirons à l'opposition de présider la commission des Finances du Conseil départemental.

Notre intention est de créer et d'entretenir un élan collectif ; sans gommer nos différences, chaque élu doit pouvoir être utile.

En ouvrant les portes du Conseil départemental aux élus, à tous les élus des collectivités partenaires, parce que certains grands enjeux départementaux exigent des synergies et que nos concitoyens attendent de nous que nous travaillions ensemble dans la poursuite de l'intérêt général et le respect des choix démocratiques qu'ils font, parfois de manière nuancée, même très nuancée, comme ils l'ont encore démontré dans le double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin derniers.

En permettant qu'en dehors des cercles d'élus, les Aveyronnais qui le souhaitent puissent participer à nos arbitrages. Nous en avons proposé la création dans notre projet, nous passerons à l'acte très vite, en mettant sur rampe de lancement une Assemblée départementale de la société civile dont nous voulons confier la présidence à une figure dont l'engagement public prend fin aujourd'hui, qui réussit avec panache l'achèvement de nombreux mandats et qui, je l'espère, acceptera de mettre son expérience au service de cette nouveauté. C'est à Jean-Claude Luche que je pense et je le remercie de notre entente sans faille depuis de nombreuses années, de sa

bienveillance pendant les mois qui viennent de s'écouler et de sa réponse favorable par avance, je l'espère.

En second lieu, nous allons repenser la gouvernance de notre institution pour lui permettre d'épouser les contours de notre ambitieux projet. Pour avoir travaillé à leurs côtés, j'ai infiniment de respect pour les nombreux collaborateurs de la collectivité et des services associés. Je sais leur dévouement aux objectifs fixés par les élus. Je sais aussi que pour beaucoup l'attente de cet élan neuf se traduit par un mélange d'impatience et d'inquiétude. Je veux être rassurant : chacun aura sa place dans notre démarche. Sans vous, rien ne sera possible et nous le savons.

Dans les tout prochains jours, une nouvelle Direction générale sera mise en place, elle aura pour mission de proposer une organisation repensée qui corresponde aux contours et aux axes du projet de l'Aveyron pour tous. Pour ma part, avec les élus qui seront en charge des différents secteurs, je prendrai le temps de la rencontre et de l'échange. Il n'y aura pas deux mondes, celui des élus et celui des agents. Il y aura des élus et des agents qui construiront notre projet pour l'Aveyron main dans la main.

Le Conseil départemental est aussi le partenaire, souvent majoritaire, de très nombreuses structures qui sont autant de satellites de l'institution. Là encore, dans le respect de celles et ceux qui les administrent et les font vivre, dans les prochains jours nous adapterons ces organes aux exigences de notre projet et aux standards actuels. Nous ne casserons pas, mais nous ne nous interdirons rien dans un souci d'efficacité et de lisibilité.

J'en arrive à la fin de mon propos. J'espère vous avoir permis de percevoir la force de notre volonté, la sincérité de notre engagement, l'enthousiasme et la passion qui nous animent. Ils ne sont pas feints, ils viennent du cœur.

Quelques mots plus personnels, si vous le permettez. En cet instant je pense à mon épouse, Christelle, dont le soutien indéfectible me porte depuis plus de vingt ans et me permet de me consacrer aux autres ; à nos deux enfants, Romane et Ethan, dont l'amour et la compréhension à tous les stades de leur jeune existence me donnent souvent des larmes ; à mes parents, à nos familles, à nos amis qui subissent parfois injustement des ricochets qui ne leur sont pas destinés ; à mon entourage, à mon équipe fidèle et dévouée, à nos collaborateurs qui croient en nous même quand nous, l'espace d'un instant, nous n'y croyons plus ; à nos soutiens fidèles et solides ; à mes concitoyens de Vezin, des communes de l'ancien canton de Vezin, du Lévézou, du canton des Raspes et du Lévézou ; aux sud Aveyronnais qui peuvent compter sur moi pour continuer de leur être dévoués et attachés, d'ici mais comme avant.

Merci à tous. Merci pour tout. Merci de votre attention. Vive le Conseil départemental ! Vive nos projets ! Vive l'Aveyron et vive les Aveyronnais !

(Applaudissements...)

Avant que nous puissions procéder à l'examen du point que nous avons à l'ordre du jour, pour l'instant il convient de désigner un secrétaire de séance, donc un élu qui va bien vouloir venir m'assister brièvement pour que nous procédions à la suite de l'ordre du jour.

Y a-t-il une ou un volontaire ? Valérie Abadie-Roques, merci.

2/ COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRÉSIDENT - Le Code des collectivités territoriales prévoit donc qu'aujourd'hui en cette séance d'installation du Conseil départemental nous élisions les membres de la commission Permanente ainsi que les Vice-présidents et Conseillers départementaux délégués.

Nous allons donc procéder à cette désignation. L'usage depuis plusieurs années ici a voulu que l'ensemble des Conseillers départementaux soient membres de la commission Permanente. Ayant été moi-même élu de cette assemblée pendant onze ans, je connais l'importance capitale pour chaque élu départemental de participer aux travaux de la commission Permanente, sans lesquels travaux les élus seraient coupés du quotidien du Conseil départemental, donc je propose que nous perpétuions cet usage et que l'ensemble des Conseillers départementaux soient membres de la commission Permanente.

Je propose par ailleurs que nous désignions 10 Vice-présidents et 3 Présidents délégués afin d'assurer la gouvernance de notre assemblée. Pour que chacun ait le temps de faire des propositions, je vous propose une suspension de séance de 55 minutes. Il est 11 heures 08, nous reprendrons nos travaux à midi. Merci beaucoup.

Afin que nous puissions suspendre, il faut voter ces propositions. Ce vote se fait à main levée. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. Je vous remercie. La séance est suspendue.

(Interruption de séance de 11h08 à 12h08)

M. LE PRÉSIDENT – La séance est reprise.

J'ai reçu une seule liste pour la commission Permanente et une seule liste pour les Viceprésidents et Présidents délégués.

Je vous propose que nous adoptions, sans vote nécessaire, le fait que vous soyez tous membres de la commission Permanente. Ça, c'est fait!

3/ ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE ET DES VICE-PRÉSIDENTS

M. LE PRÉSIDENT – Pour la liste des Vice-présidents dont je vais donner lecture, je vous informe que nous allons procéder à un vote par scrutin de liste nominative et à bulletin secret parce que c'est ainsi que la règle le prévoit. Cela va nous demander un peu de temps, mais je préfère que nous nous conformions le plus strictement possible aux règles.

Nous avons donc défini une liste de Vice-présidents et présidents délégués dont je vous donne lecture. J'informe l'Assemblée départementale que nous votons aujourd'hui sur la liste et les noms et que le contenu de chaque Vice-présidence sera défini dans les jours qui arrivent, mais je tiens quand même, pour la parfaite information de tout le monde, à le détailler devant vous de façon à ce que chacun sache qui va faire quoi, tout simplement.

- Le 1^{er} Vice-président, qui sera Rapporteur général du budget, en charge des Routes et des Mobilités, sera André At.
- La 2^{ème} Vice-présidente, en charge de la Jeunesse, de l'Éducation, des Collèges et de l'Immobilier départemental, sera Magali Bessaou.
- Le 3^{ème} Vice-président, en charge des Solidarités départementales et de l'Emploi, sera Jean-Philippe Sadoul.
- La 4^{ème} Vice-présidente, en charge de la Vieillesse, de la Dépendance et du Handicap, sera Gisèle Rigal.
 - Le 5^{ème} Vice-président, en charge du Développement durable, sera Christophe Laborie.
 - La 6^{ème} Vice-présidente, en charge de la Culture, sera Christine Presne.
- Le 7^{ème} Vice-président, en charge de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire, sera Christian Naudan.
 - La 8^{ème} Vice-présidente, en charge de l'Enfance et des Familles, sera Annie Cazard.
 - Le 9^{ème} Vice-président, en charge des Ressources humaines, sera Jean-Philippe Abinal.
- La 10^{ème} Vice-présidente, en charge de la commission d'Appel d'offres, sera Émilie Saules.
 - Le Président délégué du pôle Tourisme et Attractivité sera Jean-Luc Calmelly.
 - Le Président délégué du pôle Numérique, Innovation et Énergie sera Sébastien David. E Le Président délégué chargé du Sport sera Jean-Pierre Masbou.

Je vais à présent procéder à l'appel par ordre alphabétique, comme pour le premier scrutin, de chacun d'entre vous, il faut passer par l'isoloir. Vous avez cette liste à votre disposition et nous procédons donc à un vote à bulletin secret.

(M. le Président appelle les Conseillers départementaux à voter par ordre alphabétique des cantons)

M. LE PRÉSIDENT – Le scrutin est clos. Nous allons donc pouvoir procéder à son dépouillement. Je vais demander à deux scrutateurs de bien vouloir se désigner, Sarah Vidal et Jean-Philippe Abinal.

Nous allons ouvrir l'urne et compter les bulletins.

Nous avons 46 enveloppes.

(Dépouillement des votes)

Les résultats sont les suivants : les 13 Vice-présidents du Conseil départemental ont obtenu 33 suffrages. Il y a 13 bulletins blancs. Félicitations aux 13 élus.

(Applaudissements...)

4/ LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. LE PRÉSIDENT - Il me reste une formalité à accomplir qui est la lecture de la charte de l'Élu local. Nous allons y procéder. Chacun des élus du Conseil départemental aura d'ailleurs un exemplaire à sa disposition.

« Premier point : l'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Oui, Mme Vidal!

Mme VIDAL – Puis-je dire simplement quelques mots?

M. LE PRÉSIDENT - Oui, bien sûr.

Mme VIDAL - Merci beaucoup. Je voulais vous dire que nous avons entendu et apprécié votre main tendue, nous vous en remercions. Je crois que cela augure des relations constructives. Nous nous inscrivons également dans une dynamique pour faire avancer nos dossiers dans le respect des valeurs de chacun d'entre nous. Nous restons bien sûr fidèles aux valeurs de gauche, tout en étant constructifs pour l'Aveyron.

Et pour répondre à cette main tendue, c'est donc Arnaud Combet qui représentera notre groupe à la commission des Finances. J'ajoute que nous souhaitons bien sûr pouvoir être représentés dans diverses instances, mais nous aurons l'occasion d'échanger avec vous très vite je pense. Merci beaucoup en tout cas.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup de votre prise de parole et de ces propos. Bien entendu, dans les jours qui arrivent, nous allons procéder à beaucoup d'autres désignations et nous ferons en sorte qu'elles soient représentatives de l'équilibre des forces dont les Aveyronnais ont décidé.

Je n'ai plus qu'à vous préciser que la séance est terminée.

À partir de 14h30, nos services seront à votre disposition, élus du Conseil départemental, à partir de l'accueil et puis en salle des Causses pour accomplir toutes les formalités de début de mandat que nous avons à accomplir, n'hésitez pas à les solliciter.

Il est de tradition également de faire une photo de groupe. Je vous propose que nous la programmions lors de notre prochaine session qui sera rapidement annoncée, en un lieu que je suis en train de réfléchir. Merci beaucoup et bon appétit à tous.

(Applaudissements...)

Si vous restez dans l'hémicycle quelques secondes, je voudrais joindre Mme la Préfète qui m'avait fait part de son désir de venir nous saluer et qui m'a appelé pendant mes derniers propos.

Arnaud VIALA

La Secrétaire de séance,

Valérie ABADIE-ROOUES